

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine



Tournefeuille

Plan Local d'Urbanisme

PLU approuvé le 9 février 2012

PLU 1^{ère} modification approuvée le 19 décembre 2013

2^{ème} Modification du PLU approuvée par Délibération du Conseil de la Métropole du 10/11/2015

4 - Pièces réglementaires

4.3. Liste des emplacements réservés



VILLE DE
TOURNEFEUILLE

aua / **T**oulouse
aire urbaine

toulouse
métropole

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

EMPLACEMENTS RESERVES VOIRIE (NUMÉROTATION DE 1 À 50)

Numérotation	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (environ)
1	Élargissement de la RD 63 entre le boulevard Vincent Auriol et Colomiers	CUTM	2 000 m ²
2	Voie du Canal de Saint-Martory et aménagement du carrefour avec le RD 63	Conseil Général	29 681 m ²
3	Déviation de la RD 24	Conseil Général	81 000 m ²
4	Aménagement de deux carrefours et d'une voie nouvelle d'accès à Pahin Concerto depuis le chemin du Chandelier et le chemin de Peyrette	CUTM	20 500 m ²
6	Aménagement d'un rond-point Avenue F. Verdier	CUTM	350 m ²
8	Voie nouvelle de desserte et de désenclavement du quartier de l'Orée de la Ramée (côté Est)	CUTM	500 m ²
9	Élargissement du chemin Bordenoire	CUTM	3 800 m ²
11	Élargissement du Chemin du Grillou	CUTM	6 500 m ²
12	Élargissement du Chemin de Cournaudis	CUTM	5 257 m ²
14	Élargissement du passage le long du Canal de Saint-Martory	CUTM	2 000 m ²
15	Voie nouvelle de liaison de la rue de Montjoie et de la rue Jean Mermoz	CUTM	2 000 m ²
16	Débouché de la rue de Guyenne sur le Boulevard Eugène Montel	CUTM	600 m ²
17	Élargissement du chemin de la Valette	CUTM	3 000 m ²
18	Élargissement de la Rue Montagné	CUTM	2 200 m ²
19	Élargissement du chemin de Panegans	CUTM	2 900 m ²
20	Élargissement du carrefour rue Clément Ader et R.D. 63 (côté Nord)	CUTM	200 m ²
21	Élargissement de la rue du Petit Train	CUTM	7 700 m ²
22	Élargissement du chemin de l'Armagnac (partie Sud)	CUTM	5 600 m ²
23	Réaménagement du carrefour de croisement : chemin du Touch avec la R.D. 632	CUTM	300 m ²
24	Carrefour de croisement chemin .Peyrette /chemin de l'Armagnac	CUTM	900 m ²
25	Carrefour de croisement chemin Ramelet Moundi/Rue du Prat	CUTM	150 m ²
27	Création d'une voie d'accès Nord au secteur 1AUb centre ville « village nord » depuis le bd Vincent Auriol	CUTM	200 m ²
28	Création d'une voie d'accès/ sortie occasionnelle sur le chemin du Ramelet Moundi (au niveau du lieu dit « Petite République »)	CUTM	1 866 m ²
Total des emplacements réservés			179 204 m²

**EMPLACEMENTS RESERVES CHEMINS PIÉTONS ET CYCLABLES
(NUMÉROTATION DE 51 À 60)**

Numérotation	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (environ)
51	Élargissement trottoir chemin Bordeneuve	CUTM	336,95 m ²
52	Piste cyclable sur l'axe R.D. 632 (tronçon entre le giratoire de Mirabeau et Plaisance-du-Touch)	CUTM	4 100 m ²
53	Élargissement trottoir chemin de l'Haut Saut	CUTM	43,08 m ²
54	Continuité du réseau vert du Touch à la RD 632	CUTM	1 500 m ²
55	Piste cyclable chemin Ramelet Moundi	CUTM	6 000 m ²
56	Aménagement d'une continuité piétonne d'accès depuis la rue de Vignoble au quartier Ferro. Lèbres	CUTM	1 121 m ²
57	Aménagement d'un accès piéton-cycliste vers la Ramée	CUTM	1 800 m ²
58	Création d'un accès piéton-vélo au secteur centre ville 1Aub centre ville « village nord » depuis la rue Gaston Doumergue (sur une voie d'accès véhicules riverains)	CUTM	250 m ²
59	Elargissement du trottoir rue de Passerive	CUTM	551 m ²
Total des emplacements réservés			15 702,03 m²

**EMPLACEMENTS RESERVES EQUIPEMENTS PUBLICS – ESPACES LIBRES OU VERTS –
PARKINGS (NUMÉROTATION DE 61 À 80)**

Numérotation	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (environ)
62	Parc public, chemin Saint-Pierre	Commune	29 560 m ²
63	Espace vert de protection de la nappe phréatique au lieu-dit « Pirac »	Commune	10 000 m ²
64	Équipement administratif situé impasse Baylac	Commune	1 870 m ²
65	Jardin des plantes à créer sur les espaces verts du touch	Commune	4 400 m ²
66	Zone verte publique de loisirs de Loustalet	Commune	12 290 m ²
Total des emplacements réservés			58 120 m²